Bulletin de syndicalisation

66% remboursés en crédit d'impôts

2024 –2025

Les Corniches de Bourran - 8 rue de Vienne 12000 RODEZ- **Tél :** 05 65 78 13 41 - **Courriel :** snu12@snuipp.fr

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ...../...../..... Téléphone mobile : _____

Adresse : _____ _____ _____ Code Postal : _____

Commune : _____ E-mail (en CAPITALES) : @

MA SITUATION ADMINISTRATIVE

☐Instituteur·trice ☐Prof. des écoles ☐PSY EN

Grade : ☐ Classe normale ☐ Hors Classe normale ☐ Classe ex

Echelon au 1/09/2024 : _____

☐PE stagiaire ☐AESH ☐Retraité.e
☐Alternant·e ☐Disponibilité ☐CLD / CLM
☐Etudiant·e ☐Congé parental ☐Détaché·e

Quotité (cotisation proportionnelle) **:**

☐Temps complet ☐Temps partiel - quotité : ____%

MON AFFECTATION

☐Adjoint·e
☐Directeur·trice
nombre de classe :
☐Directeur·trice Segpa
☐Brigade Remplaçant·e

☐TRS
☐ASH
☐PEMF
☐Conseiller Pédagogique
☐Autre : _____

Établissement de rattachement : _____

_____

95 euros sur chaque cotisation sont reversés à la Trésorerie nationale de la FSU-SNUipp pour financer, entre autres, les publications nationales que vous recevrez. Le reste permet à la section de l'Aveyron de la FSU-SNUipp 12 de fonctionner et de financer les actions (manifestations, tournées d'école, RIS et stage, accompagnement des collègues…), ainsi que notre bulletin départemental « Fenêtres s/ Cours 12 ». La FSU-SNUipp ne reçoit aucune subvention et ses ressources ne dépendent que de ses adhérents.

Conformément à la loi informatique et libertés, j'accepte de fournir à la FSU-SNUipp section de l'Aveyron les informations nécessaires à l'examen de ma carrière ; je lui demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires, et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la FSU-SNUipp section de l'Aveyron. La FSU-SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser l'ensemble de ses publications.

Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur·rice					130€	132€	135€	140€	150€	159€	174€
Cotis. réelle (-66%)					43€	44€	45€	46€	50€	52€	57€
PE PSY cl. nor	96€	126€	131€	139€	148€	158€	172€	186€	201€	218€	236€
Cotis. réelle (-66%)	32€	42€	43€	46€	49€	52€	58€	61€	66€	72€	78€
PE Psy hors cl.		216€	233€	255€	274€	293€	313€				
Cotis. réelle (-66%)		71€	77€	84€	90€	97€	104€				
PE Psy Cl. Exc	249€	266€	284€	309€	337€	349€	365€				
Cotis. réelle (-66%)	83€	89€	95€	103€	112€	116€	122€				

À ajouter à la cotisation		Pts NBI	€
Direction	1 cl	3	10€
	2-4 cl	16	16€
	5-9 cl	30	23€
	10 cl et +	40	27€
	SEGPA	50	37€
Autre NBI	ASH	27	12€
	CPC/CPD	41	19€
	PEMF	27	14€

Retraité·es	moins de 1200€/mois	1200€ à 1499€/mois	1500€ à 1999€/mois	2000€ à 2499€/mois	plus de 2500€/mois
	77€	105€	138€	176€	223€

AESH, Disponibilité, Étudiant·es, alternant·es : 25€ **Contractuel·les : 96€**

COTISATION

☐ + ☐ = ☐

Le montant de la cotisation est à proratiser en cas de temps partiel. CLM,CLD et congé parental : contactez le SNUipp-FSU12. En cas de difficultés financières, ne pas hésiter à contacter la section. L'adhésion vaut pour l'année en cours.

Cotisations solidaires : La FSU-SNUipp12 a mis en place une « Caisse de Solidarité » dont les fonds servent à financer diverses actions : solidarité avec les travailleurs en lutte, aide financière aux collègues en difficulté, soutien dans des situations d'urgence… La participation est volontaire et laissée à l'appréciation de chacun.

Montant de la.cotisation
(Somme des deux montants)

REGLEMENT

☐ Par chèque(s) *(joint(s) à l'ordre de la FSU-SNUipp12)*

☐ Par prélèvement en ☐ fois

(possible jusqu'à 10 fois pour une cotisation prise avant fin octobre, 9 fois avant novembre, …)

☐ Je souhaite bénéficier pour l'an prochain du **renouvellement automatique (prélèvement uniquement)** de ma cotisation. *(J'ai bien noté que je recevrai à chaque début d'année scolaire les modalités de résiliation)*

Date et Signature :

Mandat de prélèvement SEPA CORE

Veuillez compléter tous les champs du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat FSU-SNUipp12 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la FSU-SNUipp12.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Débiteur

NOM et Prénom.....
Adresse .....
Code postal : ..... Ville : .....Pays : FRANCE

Identifiant créancier SEPA :

FSU-SNUipp12 - Les Corniches de Bourran - 8, rue de Vienne
12 000 Rodez - France N° ICS : DE56B6K00002197951

Référence Unique Mandat (réservé à la FSU-SNUipp12) :

Compte à débiter

Numéro d'identification international du compte bancaire - **IBAN** :

☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

Code international d'identification de votre banque - **BIC** :

☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

Le……..…… à ……... Signature :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ». Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.